L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 28 SEPTEMBRE 1890. 64me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.
Dufour & Dennet, Propriétaires-Editeurs.
Entered at the Post Office at New Orleans, La., a Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS. DIMANCHE, 28 SEPTEMBRE 1890.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE DEMAIN LUNDI.

Par Onorato & Stuart, au No 104 rue St-Charles—Meubles de maison et effets mobiliers.

Par Stephen J. Darbes, au magasin No 72 rue du Camp—Le contenu du dit magasin comprenant fourneaux à gasoline, lampes de prix, élégantes garnitures de lavabo, quincaillerie, verrerie, réfrigérateurs en cheval, un wagon couvert, fournitures de bureau, coffre-fort, étagères, comptoirs, comptes ouverts, etc.

L'armée allemande au 1er octobre prochain.

C'est le 1er octobre 1890 que doivent entrer en vigueur les dispositions de la loi militaire votée par le Reichstag, le 28 juin dernier, et promulguée par l'empereur,—à bord du yacht le *Hohenzollern*, pendant son voyage en Norvège,—le 15 juillet suivant. Comment le gouvernement allemand s'est aperçu, au lendemain même de la mise à exécution de la loi du 27 janvier 1890, qu'il était hors d'état de constituer les corps d'armée nouveau à l'aide des éléments existants (ainsi qu'il venait de l'assurer au Parlement); comment il a préparé et présenté sans retard un nouveau projet de loi tendant à faire disparaître les entraves que le septennat de 1887 devait apporter pendant quatre années encore à toute augmentation de l'armée allemande; comment, enfin, ce projet, d'abord assez mal accueilli par le Reichstag et par l'opinion publique, a été, au bout du compte, accepté et adopté sans le moindre changement; c'est ce que nous avons exposé ici même à plusieurs reprises, et avec assez de détail pour n'être point obligé d'y revenir. Nous voulons donc simplement préciser les effets de la loi du 15 juillet, dont un décret, en date du 2 août, vient de fixer les détails d'application, en d'autres termes indiquer les accroissements d'effectifs et les créations d'unités qui en sont la conséquence.

En ce qui concerne l'effectif général, l'article 1er de la loi nouvelle est d'une concision éloquente, et qui dispense de tout commentaire: "Les effectifs de paix de l'armée allemande sont fixés au chiffre de 486,983 hommes, du 1er octobre 1890 au 31 mars 1894;" le dernier septennat n'ayant prévu, jusqu'en 1894, que le chiffre de 468,409 hommes, c'est une augmentation de 18 574 hommes,—augmentation d'autant plus illusoire que, comme nous l'avons souvent expliqué, l'effectif budgétaire allemand est un effectif absolument *net*, et non un effectif *brut*, comme celui que prévoient nos lois de finances annuelles.

Quant au nombre des unités de diverses armes, il est arrêté comme il suit par l'article 2: "A partir du 1er octobre, l'infanterie comprendra 538 bataillons (au lieu de 534); la cavalerie, 465 escadrons; l'artillerie de campagne, 434 batteries (au lieu de 364); l'artillerie de forteresse, 31 bataillons; le génie, 20 bataillons (précédemment 19); le train, 24 bataillons (et non plus 18.) Il en résulte, au total, une augmentation de 4 bataillons d'infanterie, 70 batteries de campagne, 1 bataillon de pionniers et 3 bataillons du train. La cavalerie, largement dotée depuis longtemps déjà, et l'artillerie de forteresse, suffisamment pourvue lors de sa constitution, ne subiront aucun changement.

Voici maintenant comment le décret du 2 août règle les modifications par armes, en nous en tenant, bien entendu, aux points essentiels:

Infanterie.—Le 16e corps, formé au commencement de cette année et établi dans la Lorraine dite allemande (quartier général à Metz), n'avait jusqu'ici que 3 brigades, dont une à 3 régiments: l'un de ceux-ci, stationné à Thionville, et un régiment nouveau portant le No. 145, qui sera formé à Montigny, constitueront la 4me brigade du corps dès lors constitué sur le même pied que tous les autres. D'autre part, la brigade bavaroise qui tient garnison en Lorraine depuis l'annexion et qui n'était pas endivisionnée, entrera dans la composition d'une nouvelle (5e) division bavaroise, dont un régiment à créer et un régiment en surnombre formeront l'autre brigade. L'un des deux corps de l'armée bavaroise comprendra par suite, 3 divisions,—ce qui est peut être l'amorce d'un 3e corps d'armée à fournir par la dite armée. Il va sans dire que les nouveaux bataillons seront à l'effectif renforcé, et on profitera de l'occasion pour porter au même chiffre certains corps de la frontière qu'on avait dû négliger jusqu'à présent; c'est ainsi que les 4 bataillons de chasseurs stationnés à Colmar et à Schlestadt seront augmentés chacun de 124 sous-officiers et soldats. Enfin, malgré la sécurité dans laquelle l'Allemagne affecte de vivre sur sa frontière orientale (en ce sens que la France lui paraît devoir être prête beaucoup plus vite que la Russie), on ne laissera pas de mettre sur le pied de "demi-renforcement" 14 régiments et 1 bataillon de chasseurs appartenant aux corps d'armée de Kœnigsberg et de Dantzig (1er et 17e corps).

Cavalerie.—Si le nombre des unités de la cavalerie n'est pas augmenté, un prélèvement doit être fait en sa faveur sur les 18,000 hommes dont va s'accroître l'effectif général: de la sorte, les 10 régiments d'Alsace-Lorraine pourront être portés dès le temps de paix à 611 hommes et 35 régiments de l'intérieur à 661 hommes (l'effectif normal étant de 666 cavaliers).

Artillerie.—C'est cette arme qui bénéficie le plus largement des augmentations consenties par le Parlement, puisque le chiffre des batteries de campagne se trouve, d'un seul coup, élevé d'un cinquième; elle avait cessé d'être "l'enfant de douleur" légendaire, lorsqu'on avait l'an dernier accru dans une proportion très sensible le nombre des pièces attelées dès le temps—réforme plus pratique que bruyante; aujourd'hui, la voilà devenue sans conteste l'enfant de prédilection. Quand les batteries et groupes nouveaux seront constitués, l'artillerie de chaque corps d'armée comprendra normalement 20 batteries (dont 2 à cheval), réparties en 2 régiments, ce qui lui donnera 120 pièces sur le pied de guerre; quelques corps en auront même davantage, notamment les 11e et 2e bavarois qui compteront chacun 23 batteries, et le 12e (saxon) qui en gardera 30.

Génie et train.—Pour ces deux armes, des créations nouvelles ne seront point "de luxe". Les derniers corps formés (numéros 16 et 17) avaient bien reçu chacun le bataillon de pionniers que comporte l'organisation-type du corps d'armée prussien; mais comme il n'existait en tout que 16 bataillons, 2 des corps anciens (les 2e et 8e) durent se contenter d'un demi bataillon. La création du 17e bataillon permettra de les faire rentrer dans la règle.—De même pour le train, qui n'était représenté dans les corps nouveaux que par des compagnies détachées des anciens et qui sera augmenté de façon à ce que chaque corps d'armée ait son bataillon à 3 compagnies.

—Mentionnons enfin la constitution, auprès de chaque magasin d'habillement de corps d'armée, d'une section d'ouvriers (100 hommes, dont 60 cordonniers, 40 tailleurs). Comme effectif, cette création n'a pas grande importance et n'accroît en rien la puissance militaire de l'Allemagne; elle mérite d'être signalée, cependant, car c'est la première fois qu'on institue dans ce pays une troupe d'administration faisant partie intégrante de l'armée: jusqu'ici, on avait tenu à assurer les services administratifs au moyen d'employés et d'agents qui n'étaient pas, à proprement parler, militaires, ni même assimilés, et qu'on avait grand soin de ne pas faire figurer dans l'effectif budgétaire. C'est donc une véritable innovation.

Il nous reste à évaluer sommairement l'accroissement de dépenses résultant de la loi nouvelle. Si cet accroissement ne résultait que de l'élévation des effectifs, c'est-à-dire s'il ne représentait que les crédits annuellement nécessaires à la solde et à l'entretien de 18,000 hommes de plus, le budget ne s'en trouverait pas grevé dans une proportion bien considérable. Mais il faut compter, en outre, les états-majors et cadres qu'il faudra organiser, et, surtout (ce qui ne ressort pas clairement à première vue), les chevaux qu'il faudra se procurer pour les formations nouvelles: celles-ci exigeront 513 officiers, 32 médecins, 37 payeurs, et l'on ne devra pas acheter moins de 5,348 chevaux. C'est ainsi que le budget ordinaire se trouve augmenté de 22,500,000 fr., et, quant aux frais de premier établissement, constructions, etc., afférents au budget extraordinaire de 1890-91, ils ne seront pas inférieurs à cinquante millions. Et n'oublions point qu'en Allemagne, quand le ministre de la guerre demande une augmentation d'effectifs et de dépenses, il ne souffre point qu'on lui parle de ces réductions "compensatrices" ou de ces économies "correspondantes" qui, dans les autres pays, permettent aux commissions du budget d'établir des cotes mal taillées, et aux Parlements de se faire illusion sur l'accroissement indéfini des charges militaires.

Le Français dans les Ecoles publiques.

Messieurs les Editeurs de l'*Abeille*,

Dans le compte-rendu, publié par les journaux, de la réunion qu'a tenue, jeudi dernier, le Bureau des Ecoles publiques, on lit qu'un membre de ce corps délibérant a proposé d'introduire l'étude du français au *high school* des filles dans les districts supérieurs (*upper districts*) de la Nouvelle Orléans. On y remarque aussi que M. Leche, une des lumières du Bureau, a pris la parole pour faire l'éloge de notre langue, en faire ressortir l'importance et l'utilité.

Ces débats ont, pour notre population de langue française, un intérêt considérable. Elle ne saurait trop encourager de ses applaudissements les défenseurs de sa cause, trop rares, depuis quelques années, dans les régions officielles, où l'élément franco-louisianais ne figure plus en nombre suffisant.

Le compte rendu en question se tait sur le nom du membre du Bureau qui a fait la proposition d'insérer notre langue dans le programme des classes. Cette omission est regrettable; elle le dérobe à la reconnaissance des Français.

L'étude de notre idiome dans les Ecoles publiques *supérieures* est un retour partiel à la bonne et saine tradition louisianaise. Si cette mesure est incomplète, si elle ne répond pas absolument à notre idéal, elle indique, tout au moins, une perception plus lucide des besoins de nos populations, et le respect, quoique dans une mesure restreinte, de leurs revendications aussi légitimes que trop longtemps méconnues. A New York aussi, notre langue figure dans le programme officiel.

Evidemment, tant que le français ne sera pas rétabli à tous les degrés de l'enseignement, c'est à dire dès le début en classe des élèves, cette langue ne sera que très insuffisamment apprise, et seulement par un nombre limité d'écoliers—par ceux qui pousseront jusqu'au *high school* leurs études. Une proportion infime sur l'effectif total des écoles.

Mais nous aurions mauvaise grâce, nous qu'on avait déshabitués de rien obtenir, à ne pas être touchés du peu que l'on nous accorde... en attendant mieux.

Ce mieux, d'ailleurs, dans l'état actuel de la législation scolaire, est d'une réalisation difficile, s'il est vrai qu'il soit destiné à jamais voir le jour. Le budget de l'Education publique ne comporte aucun surcroît de dépenses. D'autre part, on repousse l'idée de faire enseigner par les mêmes professeurs les deux langues, en raison des difficultés de pratique. Nous sommes donc encore dans la même impasse, et il ne nous reste, comme toujours, qu'à faire des vœux pour des temps plus propices.

Mais, dans cette attente, dont on ne prévoit pas le terme, notre devoir est tout tracé: c'est d'encourager les écoles qui rendent accessible à toutes les situations de fortune l'enseignement du français,—et de vulgariser par tous les moyens l'usage de notre langue, non seulement au sein de nos familles, mais parmi tous les Louisianais qui veulent bien l'apprendre.

Répandre à l'étranger l'idiome d'un pays, c'est servir la cause de ses intérêts matériels et moraux, de son industrie, de son commerce, de sa civilisation. Cela ne fait de doute pour personne.

Les Français l'ont si bien compris que, dans toutes les régions du globe où ils vivent en nombre, ils ont organisé des écoles, souvent au prix de grands sacrifices. En cela, d'ailleurs, ils ne font qu'imiter les autres nationalités.

La colonie française de la Nouvelle Orléans n'est ni moins intelligente, ni moins patriote que les autres colonies françaises; elle comprend sa mission, elle ne voudrait pas y faillir.

Agréez, Messieurs les Editeurs, l'assurance de mon dévouement,

FRANÇOIS TUJAGUE.

Revue des Deux Mondes.

Livraison du 15 septembre 1890.

SOMMAIRE.

I.—Les projets d'enseignement classique français au point de vue national, par M. Alfred Fouillée.
II.—La revanche de Lucas Helm, par M. Auguste Blondel.
III.—Un directeur de l'Académie de France à Rome.—M. Jean Alaux, par M. Eugène Guillaume, de l'Institut de France.
IV.—Un client de l'ancien régime.—II.—De l'Isle. Le salon de la duchesse de Polignac, par M. Victor Du Bled.
V.—La Prusse après Tilsit.—II.—La réforme militaire, par M. G. Cavaignac, député.
VI.—Le grand classique du roman anglais.—Henry Fielding, par M. Paul Stapfer.
VII.—Femmes slaves.—VI.—La journée de Gatschko, par M. L. de Sacher-Masoch.
VIII.—Chronique de la quinzaine, Histoire politique et littéraire.
IX.—Le mouvement financier de la quinzaine.
X.—Bulletin Bibliographique.

—Un sursis pour les condamnés. Les gens qui souffrent d'indicibles tortures causées par la dyspepsie, renaissent à l'espoir de guérir dès qu'ils prennent du Hostetter Stomach Bitters. Leurs illusions deviennent des réalités et ils font un usage constant de précieux amer qui guérit dyspepsie, insomnie, indigestion chronique, nervosité. Ceux qui en ont goûté ne tarissent pas en éloges et sont heureux et empressés à le recommander aux malades. Le Hostetter Stomach Bitters est souverain aussi pour bien des affections telles que: constipation, débilité musculaire, fièvre "malaria", rhumatismes.

Sirop Delabarre pour la dentition.—Ce grand remède français pour les enfants qui font les dents est prescrit par d'éminents médecins.

L'Ague-Cure d'Ayer guérit infailliblement tous les cas de malaria. En vente chez tous les droguistes. Prix, un dollar.

Au café:

—Tiens, voilà un billet de dix piastres comme il n'y en a pas beaucoup.
—Qu'a-t-il donc d'extraordinaire?
—Il m'appartient.

—Tu n'iras pas en paradis, si tu continues à te conduire aussi mal.
—Oh bien! répond effrontément le gamin, j'ai été hier au concert, je vais ce soir au Cirque; on ne peut pas aller partout.

Entre femmes:

—Oh! les dates, les calendriers, voilà ce que je n'aime pas!
—Qu'est-ce qui vous prend?
—Je peux bien vous le dire, à vous qui êtes mon amie.
—Oh! dis-le donc!
—Si peu que ce soit, je peux vous confier que je viens d'entrer dans ma trente-neuvième année.
—L'important, c'est de ne plus en sortir.

VEUVE.

I

Depuis huit jours, le vent souffle sur nos côtes; depuis huit jours, la lame fait crier les galets et l'eau gémit en couvrant d'écume le brise-lame.

A chaque marée, les vagues hurlantes jettent des cadavres et des épaves sur le sable.

Les barques partent avant le jour à la pêche; on est quatre, et l'on revient trois... quand on revient!

Il y a un an qu'à pareille époque, la mer jetait sur le sable une barque vide...

Toutes les femmes du Polet étaient accourues avec leur monde de petits enfants......

Pauvres bambins! ils couraient pieds nus, accrochés aux jupons de leurs mères, criant et pleurant, parce qu'ils les voyaient crier et pleurer.

Et pauvres femmes aussi! sitôt qu'elles voyaient la barque, elles disaient, avec un gros soupir:

—C'est pas la sienne!

Parmi toutes ces femmes, il s'en trouvait une plus belle et plus triste que les autres; elle venait derrière, parce qu'entre ses bras elle portait un enfant pleurant, parce que trois autres petits se cramponnaient à ses jupons, parce que toute la marmaille criait, en la suivant:

—Papa! papa!

Quand elle vit la barque vide, la pauvre femme, elle, se mit à genoux.... Tout le monde se tut.... Les autres femmes emmenèrent les petits enfants, qui, ne comprenant pas, allèrent jouer ensemble.

Les vieux du port se découvrirent, et quand la veuve se releva, le front pâle, les yeux secs, écartant ses cheveux pour mieux voir l'horizon gris, pour mieux jeter à la mer qui lui avait volé son homme un regard de haine, quand elle reprit ses petits pour regagner sa demeure, ils firent semblant de se gratter le front ou de s'essuyer le nez, pour cacher leurs larmes, se disant tout bas:

—Pauvre veuve à Pierre!

La barque fut traînée sur le port, près du grand crucifix, et, comme la mer avare n'a jamais rendu le corps de Pierre le matelot, depuis un an, chaque matin, la veuve et ses petits vinrent s'agenouiller devant ce cercueil vide....

II

Hier, Benoît le matelot, qui faisait toujours en moitié la pêche avec Pierre,—son compagnon, son ami,—est venu frapper à la porte de la veuve.

Il était tard déjà.

La mer faisait un tapage d'enfer, les galets roulaient sur la grève, le vent chantait la grande chanson du désespoir, l'orage menaçait.

Lui, le matelot, il avait mis son pantalon de drap bleu, son bourgeron neuf et son chapeau de cuir bouilli.

Par saint Jean, son patron! il s'était fait raser la barbe.... et tailler les cheveux!....

Il avait fourré tant de choses dans les poches de son bourgeron qu'elles en étaient gonflées.

Il poussa la porte de la veuve et entra.

Il eut froid jusqu'aux os en regardant cet intérieur de la pauvre femme.

La grande chambre était toute tendue de filets noirs; la haute cheminée, par sa bouche béante, jetait le vent d'hiver au lieu de jeter la chaleur....

La veuve et ses petits étaient assis autour d'une longue table....

Le dîner de la famille était là: un pain noir et quelques poissons grillés....

Benoît eut froid!

Il s'enhardit cependant et dit:

—Mme Pierre.
—Benoît!
—Savez-vous?... je viens vous demander à souper.

La veuve ne répondit pas.

—Mame Pierre, j'ai fait un échange avec le poissonnier du quai Henri IV; j'y ai donné ma pêche pour quelques gourmandises.

Benoît sortit de ses poches obèses des victuailles à en couvrir la table.

Les enfants étendirent leurs petites mains et crièrent joyeusement en souriant au matelot.

—Je sais bien qu'il n'y en a pas besoin.... mais c'est pour les petiots, fit-il tout honteux de voir dans les yeux de la veuve qu'elle l'avait compris.

Pour cacher ce qu'il éprouvait, il embrassa un à un les moutards, et, passant sa manche sur son nez, il dit:

—Allons! à table, s'enfants!

On se mit à table. Benoît ne mangea pas. Mais les enfants mangeaient, eux, ils mangeaient...... et riaient, donc! Pauvres petits!

La veuve souriait.

Plus Benoît regardait la chambre, plus il devenait triste, et tout bas, à lui-même, il se disait:

—Oh! Pierre! mon vieux Pierre! quelle misère dans ta cabine!.... Espère! espère! on chassera la famine de chez ta veuve et tes petits!

Le matelot se gratta le front et causa encore tout seul; puis, se levant, il vint se placer devant la veuve, qui dirigea vers lui l'éclair de ses grands yeux humides....

Benoît lui prit la main et dit:

—Mame Pierre, je veux quitter la marine: j'en ai assez, j'ai des économies; la mer, ça m'ennuie.....et puis, chaque fois que je suis au large.....c'est plus fort que moi.... je pense à notre cher Pierre.....et ça me fait peur!

—Pauvre Pierre! fit la veuve en pleurant.

—Oui! je sais bien.....il y a juste un an aujourd'hui, quoi!.....Par ce temps-là, un temps de voleur, avec une lune en zinc, un ciel de cirage et un vent qui pleure.....Pauvre Pierre!.....Mais parlons pas de ça.....

—Si!

—Non, m'ame Pierre.....Je veux quitter la marine, que je vous dis.....Seulement, ça m'embêterait de vivre seul, comme un grand serin, sans mon ami, sans famille, sans.....personne, quoi..... Je veux me marier!....

—Benoît, puissiez-vous trouver une femme digne de vous!

—Espère! espère!......Vous savez, moi.....c'est que je suis difficile.....Je voudrais une femme, là!......une vraie, vous savez, une bonne mère.....une femme qui ait un cœur.....

—Une belle jeune fille qui vous aime comme vous le méritez.

Il y eut quelques minutes de silence.

—Oui!

—Une jeune fille bien honnête, bien sage.....

—Oui! oui! une jeune fille qui serait.....mais j'aimerais mieux.....

Et Benoît balbutia:

—Ça serait une veuve.....avec de la famille.....une veuve qui.....que..... comme vous.....là, c'est pas pour dire!

La veuve regarda Benoît un instant; leurs yeux s'emplirent de larmes.....

Il y eut un silence.....

Le matelot, les yeux baissés, roulait son chapeau dans ses gros doigts. La veuve regardait le brave garçon avec un sourire triste. Puis, elle pencha sa tête sur l'épaule du matelot, et confuse, heureuse, elle lui dit dans un sanglot:

—Oui, j'accepte votre main; oui; car vous êtes un brave homme! et mon Pierre là-haut vous dit: "Merci, merci, Benoît!"

III

En voyant pleurer la mère, tous les petits s'étaient avancés.

Le matelot fit semblant de rire d'abord pour cacher ses larmes; puis, n'étant plus maître de son émotion, il dit:

—Voyons! voyons! m'ame Pierre, pleurez donc pas, c'est des bêtises!.... Eh! les enfants, venez ici, allons!.... Et appelez-moi votre père!

Puis, embrassant les enfants qui criaient:

—Papa Benoît!

Benoît se dit à lui-même:

—Dors tranquille, mon vieux Pierre!.... Espère! espère!.... Il y aura du biscuit dans ta cabane.... On va chasser la famine de chez ta veuve et tes petits!

ALEXIS BOUVIER.

Jeunes mères, vos enfants en dentition ne doivent pas dépérir en spasmes. Frottez une goutte de sirop Delabarre quatre fois par jour sur leurs gencives et vous apaiserez leurs douleurs, amollirez leurs gencives; ce qui permet au percement des dents de se faire sans souffrance.

Après la diète d'un voyage sur mer, pour prévenir les furoncles et les éruptions, et pour aider à l'acclimatation, servez-vous de la Salsepareille d'Ayer.

La fin d'une scie académique dans l'*Evénement*:

Les palmes de M. Deibler.

—On assure que c'est comme auteur dramatique que monsieur de Paris sollicite le ruban violet. Il serait le véritable auteur d'une pièce représentée naguère aux Variétés sous un autre nom, et intitulée:

LE BOURREAU DES CRANES.

—Suivant une autre version, c'est comme artiste dramatique qu'il pose sa candidature, ayant repris l'emploi autrefois rempli par..., Sanson!

—C'est fini!

M. Deibler n'a plus aucun espoir. Le ministre de l'instruction publique, à qui il exposait ses doléances, lui a répondu:

—Je n'y puis rien. La question est tranchée!

Un bohème perdu de dettes, se jette dans la Seine.

On le repêche et on le reconduit chez lui. Un de ses amis, informé du fait, vient lui rendre visite.

—C'est très mal, lui dit-il, ce que tu as fait là; comment, tu partais pour l'autre monde sans prévenir personne?

—Ah! pardon, j'avais dit à ma concierge que je ne rentrerais pas!

Guibollard, en train de déjeuner, appelle brusquement sa cuisinière.

—Ces côtelettes sont exécrables, lui dit-il. Pourquoi? Les dernières que vous m'avez servies étaient exquises, il y a cinq ou six jours.

—Oh! monsieur, elles viennent pourtant de chez le même boucher.

—Eh! triple sotte que vous êtes, s'écrie Guibollard en colère, qu'importe le boucher! Il fallait les demander du même mouton!

TOUTES LES DAMES ET DEMOISELLES—devraient recevoir le journal qui leur donne gratuitement 12 *patrons coupés grandeur naturelle* et 12 *romans ou morceaux de musique pour piano*. "Tout en Rose," est le titre d'une ravissante chansonnette donnée gratuitement cette semaine aux abonnées. Chaque semaine le journal donne à ses abonnées 12 à 5 *gravures de la dernière mode de Paris*. Chronique de la mode, *feuilleton*, hygiène, économie domestique, cuisine, travaux de fantaisie pour jeunes filles. $100 de prime. Abonnement $3 00. *Les Modes Françaises Illustrées*, 26, Côte Saint Lambert, Montréal, Canada.

TO-KALON.

Vins rouges, Sauterne et Riesling; vins blancs Tokay, Angelica, Muscatelle, Blackberry Brandy, Porto, Sherry, Chablis et du brandy fait avec le raisin pur, supérieur et par excellence, venant directement du vignoble de H. W. Crabb, Oakville, comté Napa, Californie.

Paul M. Verneuille, Sole Agent
129 rue Royale, coin Toulouse
Sample Room No 67 1/2 rue Carondelet, coin Perdido. 9 juil—6 m

Mme E. HUREAU,

Modiste en robes de premier ordre, vient de transférer son salon rue du Canal, 211, au coin de la rue des Remparts, où elle est en mesure d'exécuter toutes les commandes de confection de robes, de corsets français, de trousseaux dont elle fait une spécialité. Elle sollicite ces commandes
28 sept—1f

Le Consulat d'Espagne s'est transféré au No 198 rue Canal.

Le Consulat du Portugal s'est transféré au No 198 rue Canal. 27sept—2f

New Orleans Brewing Association.

Peter Blaise, Président; H. P. Dielmann, Vice-Président; Ernest Pragst, Secrétaire.

BUREAUX:
NO 182 RUE COMMUNE,
NOUVELLE-ORLEANS.
31 août—1 an—dim

Excellent travail. Prompts retours.

MOULIN A RIZ COLOMBIA.

NEW YORK.

Les soussignés désirent appeler l'attention des planteurs et des fabricants sur le susnommé moulin, un des plus grands des Etats Unis. Il est parfaitement installé avec les machines les meilleures et les plus modernes pour écaler le riz, et ses produits sont égalés par peu et inférieurs à aucun.

Ventes garanties; comptes rendus et remises de fonds faites immédiatement après qu'il a été disposé des marchandises.

Nous avancerons non seulement pour la farine No 1 et No 2, mais aussi pour la bâle.

Comparativement, des prix plus élevés sont obtenus pour le riz et son produit au Nord.

Nous avons des dates non arrêtées la seconde et la troisième semaine de septembre et au mois d'octobre.

Avances faites si l'on en désire; intérêt au taux de 6 pour cent par an.

Droit de mouture le même—régulier—qu'à la Nouvelle Orléans; frais de vente les mêmes aussi. Consignations et correspondances sollicitées.

DAN TALMAGE'S SONS,
115 Wall street. New York.
26 août 3m—dim mar jeu

Avis.

Le public et les actionnaires de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle Orléans, sont par les présentes notifiés, que, conformément à la loi No 24 de la dernière session de l'Assemblée Générale de l'Etat, intitulée: "Une loi pour la protection des personnes qui font des affaires avec les compagnies d'assurances organisées en vertu des lois générales de l'Etat, ou en vertu d'une loi spéciale, une assemblée générale des actionnaires de la dite Compagnie a été tenue le 23 septembre 1890 au local de la Compagnie, à laquelle il a été établi que le fonds capital devait conformément à la dite loi, être réduit, et est, en conséquence, réduit à sa valeur actuelle, légalement fixée à deux cent soixante cinq mille dollars ($265,000) ou à vingt six dollars et cinquante cents ($26 50) l'action.

Et attendu qu'à la dite assemblée générale plus des trois-quarts des actions qui y étaient représentées ont voté en faveur d'un amendement à la charte, divisant le fonds capital en actions de cent dollars chacune, avis est donné par les présentes, qu'au lieu de substituer aux certificats d'actions actuellement détenus par les actionnaires, de nouveaux certificats pour des actions de $26 50, valeur réduite, il sera émis, trente jours après la première publication du présent avis, de nouveaux certificats d'actions livrables aux actionnaires, en échange de ceux qu'ils tiennent actuellement, et qui seront les équivalents de leurs présentes actions (réduites, ainsi que susdit, à $26 50 chacune) en actions de cent piastres chacune, ou en parties fractionnelles d'icelles.

Par ordre des Directeurs.
J. TUYES, Président.
JOS. A. HINCKS, Secrétaire.
26sept—26 octs 10 14 21 26

ECOLE D'ART.

Association des Artistes de la Nouvelle-Orléans.

La session régulière s'ouvre, le lundi 6 octobre, au No 207, de la rue du Camp. Cours élémentaire; étude de l'antique; étude d'après nature; peinture (huile et aquarelle), modelage, perspective, esquisse d'après nature. Exposition permanente d'art, ouverte tous les jours. Pour plus amples informations s'adresser au siège actuel de l'Ecole, 59 rue Carondelet. 25 sept—1m

A louer.

MAGNIFIQUE RÉSIDENCE, rue Bourbon, 237 et 239, ayant 64 pieds de face sur 129 de profondeur, jardin sur le côté, écurie, remise, etc.

Aussi, BELLE RÉSIDENCE A DEUX ETAGES, rue Bourbon, 261.—28 pieds de face sur 161 de profondeur.

S'adresser à J. EDMOND MÉRILH,
20sept—8f PP Rue Poydras, 198

L'INDEPENDANCE BELGE,

Edition d'Outre-Mer,

Paraissant toutes les semaines et comprenant 10 PAGES DE TEXTE grand format.

La seule publication en langue française destinée spécialement à tous les pays d'Outre Mer et donnant le Résumé hebdomadaire du mouvement politique, artistique, littéraire, scientifique, industriel et commercial du monde entier.

Tableau graphique des transactions commerciales sur toutes les places, cours, marchés, etc.—Correspondances spéciales de toutes les capitales, modes, variétés, etc.—Romans Feuilletons inédits des premiers auteurs contemporains.

A chaque numéro est joint un supplément littéraire de douze colonnes qui réunit la collaboration des nouvellistes, chroniqueurs et romanciers les plus en vogue.

PRIX D'ABONNEMENT:

Six Mois	Douze Mois
18 FRANCS	30 FRANCS

EDITION QUOTIDIENNE

Le meilleur marché, le plus répandu et le mieux informé des grands journaux européens en langue française.

PRIX D'ABONNEMENT:

Trois Mois	Six Mois	Douze Mois
FR. 15.	FR. 30.	FR. 60.

CONDITIONS

Toute demande d'abonnement doit être accompagnée d'un mandat sur la poste ou autre à vue sur Bruxelles, Paris ou Londres. Les abonnements commencent le 1er ou le 16 de chaque mois.

Envoi gratuit de numéros spécimens à toute personne qui en adressera la demande écrite à l'Administration.

17, rue des Sables, Bruxelles.
On demande de bons agents.
8 sept—1f an. m la dim

Vous Sentez-Vous

Faible et épuisé? C'est parce que votre sang est impur. Autant s'attendre à ce que la salubrité d'une ville soit parfaite avec de l'eau sale et un drainage défectueux, comme de s'attendre à ce qu'une pièce de mécanique, comme la charpente humaine, soit en bon ordre avec un sang impur circulant même dans les plus petites veines. Savez-vous que chaque goutte de votre sang passe à travers le cœur et les poumons toutes les deux minutes et demie; et que, sur son passage, elle fait les os, les muscles, la cervelle, les nerfs et les autres solides et les autres fluides du corps? Le sang est le grand nutritif, ou, comme l'appelle la Bible,

"La Vie du Corps."

Est-il donc étonnant, alors, que si le sang n'est pas pur et parfait dans ses vaisseaux, vous souffriez d'aussi indescriptibles symptômes?

La Salsepareille d'Ayer est à cent coudées au dessus de tout autre Altératif et de toutes autres Médecines pour le Sang. Comme preuves, lisez ces témoignages dignes de confiance:

G. C. Brock, de Lowell, Mass., dit: "Pendant les 25 dernières années j'ai vendu de la Salsepareille d'Ayer. Dans mon opinion, les meilleurs ingrédients pour la guérison de toutes les maladies provenant de l'impureté du sang sont contenus dans cette médecine."

Le Dr. Eugène I. Hill, 381 Sixth Ave., New-York, dit: "Comme épurateur du sang et régénérateur du système, je n'ai jamais rien trouvé qui égale la Salsepareille d'Ayer. Elle donne entière satisfaction."

La Salsepareille d'Ayer prouve également son efficacité dans toutes les formes de la Scrofule, de Furoncles, de Boutons rouges, d'Eczémas, d'Humeurs, de Lumbago, de Catharre, &c.; et est, conséquemment la meilleure

Médecine de Printemps et de Famille

en usage. "Elle les surpasse du tout au tout," dit Mr. Cutler, de Cutler Brothers, Boston, "par la quantité des ventes."

Ayer's Sarsaparilla,

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Prix, $1, six flacons, $5. Valant $5 le flacon.

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS.

BUREAUX, RUE ROYALE, 31.

Ouverts de 10 h. du matin à 4 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er septembre 1890.

Liste de publications

Adam, Georges (époux)	Joscelin, Louis.
Astugues, Jean Bernard	Lagarde François
Bosson, Samuel	Lassalle, Honoré
Biben, Jean dit Lafond	Lasserre, Jacques
Bourre, Jean	Laraux, Antonin
Britault, Chevret, Edouard	Lemonnier, Léonard
Cabrol, Mathieu	Lépine, Eugène Charles
Champagne, François	Margue, Antoinette
Chenné, Vital	Médal, Léon
Codes, de Lamartinière	Milhau, Pierre
Colladant Jacques	Morin, Joseph
Cougot, Maurice	Ostalier, Charles Louis Auguste
Courtaden, Jean	Petit, Frédéric (veuve et enfants)
Dedecourt, J. M.	[illegible]
Duisabou Jean	Roland, Conrad
Dupuy, Hortense	Tacant, Louis
Fas e Jean Marie	Tourné, Vve née Bernard
Favre (dame) née Marie ou Jeanne Arabie	Vieilleton Claudius
Galliés	Vignaux, Justin
Joder, Marguerite succession	Volain, Auguste

Lettres.

Adam, veuve, née Fonig. Grandville Auguste Py, Emile

N.B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier préalablement, par M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

1er septembre 1890.
Le Gérant du Consulat,
Signé: G. MEYRIER.

ABSINTHE EDOUARD PERNOD.

En présence des nombreuses tentatives faites par certains fabricants d'exploiter une similitude de nom, M. Edouard Pernod à Couvet, Suisse, se voit obligé de déclarer qu'il est le seul fabricant d'absinthe de ce nom tant en Suisse qu'ailleurs, que sa maison fondée au commencement du siècle, continue à exister comme du passé et que, par conséquent, personne n'a le droit de se dire son successeur.

M. Edouard Pernod invite donc le public à se méfier des produits qui lui sont offerts sous des noms trompeurs et prie les consommateurs d'exiger toujours la véritable marque connue d'ailleurs dans le monde entier.
21 sept—8f PP

Magasin du Bon Marché

F. ADRIEN BRUNET

Horloger, Bijoutier, Joaillier,
—Marchand de—
Montres, Pendules, Orfèvrerie, Lunettes, Diamants et Bijouterie de toute description.

133 - RUE ROYALE - 133

Cannes et ombrelles à pommes d'or et argent. Achat et échange de vieil or et argent. Montres et Bijoux de toutes sortes réparés par des ouvriers compétents.
14 déc—1 an

Dr J. B. PEREZ,

Médecin et Chirurgien,

Ayant une expérience de 25 années pour traitement et la cure de toutes les maladies des Organes Génito-Urinaires,

Et des maladies provenant de débilité nerveuse ou physique, causée par l'âge avancé ou des abus de jeunesse. Maladies chroniques soignées avec succès. La maladie de Bright, la Gravelle, le Catarrhe de la vessie, l'Ecoulement, la Spermatorrhée et tous les désordres d'un caractère privé sont traités sans usage de mercure ni d'aucune drogue nuisible à la santé. Cures assurées. Rétrécissements de l'urètre. Maladies et irrégularités des femmes promptement guéries. On peut se procurer au bureau du Dr Perez, 15 rue des Remparts côté sud, près Canal, les pilules dites: "Dr Perez Female Regulating Pills," et le "Female Regulating Elixir," les remèdes les plus efficaces pour guérir toute espèce d'irrégularités de femmes.
15 déc—1 an

Agence d'assurance non compact de JAMES PREVOST,
135 rue Gravier, N. O., Lne.

Le soussigné informe ses amis et le public qu'il est le seul agent représentant, dans cette ville, des compagnies américaines dont le capital-actif représente plus de dix millions de dollars. Il n'est pas lié par les tarifs ou les conventions d'une association quelconque, et il engage les personnes désireuses d'assurer leurs propriétés à venir s'entendre avec lui pour des polices à l'année ou à terme. Pertes ajustées et payées sans escompte.

JAMES PRÉVOST.
13 août—1 an—dim mer ven

Publié et prêt à être livré au Public:

Le Livre Bleu de la Nlle-Orléans

PAR SOARDS—POUR 1890-91.

Servez-vous du livre bleu pour adresser vos invitations, circulaires, etc., aux demeures des meilleures familles.

Un directory de noms choisis de toutes les personnes disposant de l'argent et dont la connaissance peut être profitable.

Sa valeur pour se référer à 10,000 noms de choix arrangés en ordre alphabétique et classés par rues et numéros sera apparente à tous.

Si vous êtes d'une façon quelconque intéressé à obtenir le patronage des classes aisées, vous serez charmé de l'excellence de l'annuaire qui vient d'être publié. Faites le demander de suite, car il n'y en a qu'un nombre restreint d'exemplaires en vente, l'ouvrage étant vendu par abonnement.

L. SOARDS, Editeur,
5 Place Commerciale, coin Camp.
14 sept—

Tombes à Vendre,

Cimetière St-Louis, rue Esplanade.
A un prix très raisonnable.
N'ayant autorisé personne pour la vente et prix, s'adresser directement au concierge. (Consult Work) 15 Esplanade.
17 sept—3m A. CHEVALIER.

C. LAZARD & Cie

SES ANCIENS ET POPULAIRES

Marchands de Vêtements Confectionnés
D'ARTICLES DE TOILETTE
ET DE CHAPEAUX,

29, 31, et 33 rue du Canal, coin North Peters, Nlle-Orléans, Lne
24 oct—1 an—4m mar ven

Mme J. DEJAN,

GRAND MAGASIN DE MEUBLES,

Coin Dauphine et Quartier,

NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Le stock de Mme Dejan comprend toute espèce de meubles, fabriqués avec le plus grand soin et tous très élégants. Il se compose de toutes les essences:

ACAJOU, BOIS DE ROSE, NOYER, ETC.,

Elle a aussi un grand et magnifique assortiment de

NATTES, RUGS, VOITURES POUR ENFANTS, ETC

Invitation au public de venir examiner le stock et de s'informer des prix qui sont très modérés.
3 nov—1an

LOUIS GRUNEWALD & CO.,

LIMITÉ

18 rue Baronne et 127 rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

PIANOS ET ORGUES

Steinway, Chickering, Knabe, Sohmer, Behr, Mehlin,

Pleyel, Fischer, Sheninger, Pease & Sterling.

AUX PLUS BAS PRIX.

Conditions les plus faciles.

—ADRESSE—

LOUIS GRUNEWALD & CO., LIMITÉ,
NOUVELLE-ORLEANS, Lne.
1er oct '89—1 an

LES MEILLEURS PIANOS ET AUX PRIX LES PLUS REDUITS

PHILIP WERLEIN

La plus ancienne des maisons de Musique connues et populaires,

135 rue du Canal.

Pianos, Orgues vendus pour du comptant ou payables mensuellement, loués, réparés, accordés, échangés. Mathushek mis à l'épreuve et reconnu excellent. Pianos Weber, Mason & Hamlin, Steck, Kroeger, James & Holmstrom, Kurtzman, Ivers & Pond, Hale, Weser, Coble, Kimball. Instruments et articles de musique de tous genres.

Le public est cordialement invité à venir visiter le centre de musique de la ville. Rappelez-vous

PHILIP WERLEIN, 187 CANAL.

DESSINS ET EVALUATIONS DE MEDAILLES, BADGES ET EMBLEMES EN ARGENT ET EN OR

Pour Ecoles, Académies, Séminaires, Universités, Sociétés, etc.

Seront fournis et exécutés dans tous les genres de travail artistique désirables, dans un court délai et aux prix les plus raisonnables.

FRANTZ & OPITZ,

HORLOGERS ET BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE
Montres, Pendules, Argenterie, Bijouterie, Diamants, Jumelles, Etc., Etc.

COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.
1er sept 90—1an

TAPIS DE LEVY.

La maison de tapis la meilleur marché de la ville. Nous sommes maintenant établis à l'arrière partie du magasin de Chaussures l'Etoile Rouge, à l'angle de la rue du Canal et du Passage de la Bourse. Le 25 septembre nous transférerons notre magasin à notre nouveau local No 133 rue du Canal, (Bâtisse Touro); et, afin d'avoir le moins de marchandise possible à transporter, nous offrons notre stock entier à même meilleur marché que précédemment et invitons le public à venir l'examiner avant de faire ses achats ailleurs.

LEOPOLD LEVY,

Marchand de Tapis, Nattes, Linoleums, Toiles cirées, Stores pour fenêtres, Rideaux de dentelle, Portières, tapis, etc., etc.

109 Rue du Canal,

ET 9 PASSAGE DE LA BOURSE.
13oct—1an—DMaJ

L'EXPOSITION

La plus grande et la plus variée de Vêtements qu'on puisse trouver à la Nouvelle-Orléans!

LEON GODCHAUX,

81, 83, 85 rue du Canal et 6 et 10 rue de Chartres

LE PLUS GRAND MAGASIN DE VÊTEMENTS DU SUD.

Expose en ce moment un Stock extraordinairement grand et attrayant d'Habillements et d'Articles de Toilette, dont la variété est sans pareille, et le bon marché incomparable.

Les visiteurs du Carnaval et le public en général ne doivent pas manquer de venir examiner notre établissement et de profiter des avantages qu'il leur offre.
29 nov—1 an—dim mer jeu

ETABLIE EN 1782.

COMPAGNIE D'ASSURANCES PHENIX, DE LONDRES

Plus de $80,000,000 de pertes payées depuis son organisation.
Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans.
BUREAU: 67 ET 69 RUE DU CAMP.

ETABLIE EN 1849.

Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans

Plus de $10,500,000 de pertes payées depuis son organisation.
67 ET 69 RUE DU CAMP.
W. R. Lyman, Prés. Jos. Bowling, Vice-Prés. Chas. [illegible], Sec.
11oct—1 an

COMPAGNIE D'ASSURANCE

LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.

Plus de $42,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - -	$3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - -	$1,427,290.

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—
Gustaf R. Westfeldt, L. C. Fallon, Lucas E. Moore.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. CLARENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.

METROPOLITAN BANK, DEPARTEMENT DES EPARGNES

80.......RUE DU CAMP.......80

Capital.......$250,000 | Profits non divisés........$40,000

FRED. PETERS, Président. FRANK RODER, Vice Président. ED. CLAUSSEN, Caissier.

Cette institution est ouverte et prête à recevoir des dépôts d'un dollar et au-dessus, sur lesquels elle donnera [illegible]

Directeurs: [illegible]

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal. Sans District
1er nov89—1 an—mar.jeu.dim

INSTITUTIONS.

INSTITUTION E. G. DUREL
101 RUE ST-LOUIS.

Externat et Pensionnat pour Garçons.

Anglais, Français, Mathématiques, Tenue de Livres.

☞ Attention toute particulière à la langue française. Rentrée des Classes, le 1er septembre. 31 août—sept 7 14 21 28

Institut Markey & Picard.
279 Avenue de l'Esplanade.

Réouverture des classes lundi 1er septembre.

Pour informations ou prospectus s'adresser à l'Institut. 31 août—1m dim mar jeu

St-Aloysius Commercial Institute,
Encoignure Chartres et Quartier.

CETTE excellente Institution, dirigée par les Frères du Sacré Cœur, rouvrira ses classes le premier lundi de septembre prochain.

L'enseignement bien que basé sur les études des branches commerciales, ne laisse rien à désirer, quant à l'éducation morale et religieuse.

Le Français et l'Espagnol y sont journellement enseignés sans prix extra.

Pour l'intérêt particulier du succès des études, les parents sont priés d'envoyer leurs enfants dès l'ouverture des classes. Frère JUSTIN, Directeur.
24août—1m

Institut Carnatz.

Mlle Léonie de Vérenne, directrice, 222 rue Colisée, entre Quatrième et avenue Washington.

Pensionnat et Externat de jeunes demoiselles.

La vingt sixième session commencera le 1e octobre.

Pour plus amples renseignements s'adresser à l'Institut. 10 août—2m—dim mar jeu

COLLEGE JEFFERSON.
Paroisse St-Jacques, Lne.
Sous la direction des Pères Maristes.

Ce Collège est situé à "College Point" sur les rives du Mississipi, à 50 milles en amont de la Nouvelle-Orléans, et a avec celle-ci des communications de toutes les heures par bateaux et par les chemins de fer "Mississippi Valley" et "Texas Pacific."

Conditions modérées.—La session commencera le 7 octobre. Pour toutes informations s'adresser au Très Rév. Thomas Heary, Convent P. O., paroisse St-James, Lne.
2 août—au 7 oct

Université Tulane de la Louisiane.—La prochaine session annuelle du Collège Tulane, Ecole Supérieure et "Sophie Newcomb Memorial College" commencera le 1er octobre 1890. Le Collège Médical ouvrira le lundi 20 octobre, et le Département de Droit, le 17 novembre. On peut se procurer des catalogues renfermant toutes les informations désirables en s'adressant au secrétaire de l'Université.

WM. PRESTON JOHNSTON, Président.
2 août—3m

Succession de Mme Veuve Marie Carran.

Les locataires de Mme Veuve Marie Carran, décédée, doivent payer leur loyer aux soussignés, à leur bureau No 54 rue du Camp.

P. E. THÉARD & SONS.

DENTISTES.

C. E. KELLS & M. VIET.
CHIRURGIENS-DENTISTES

No 11 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,

transfèrera ses bureaux du No 118 rue Canal au No 167 de la même rue,

PRES DAUPHINE,

A partir du 1er octobre 1890.

Venez consulter [illegible] vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
25 août—

DATE DE FONDATION, 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS.

New Orleans Insurance Company of New Orleans.

Etablie en 1805.

BUREAUX: 3 rue Carondelet entre Canal et Commune.

Capital - $500,000

J. TUYES, Président
A. SCHREIBER, Vice Président,
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS:

MANUEL ABASCAL,	EDWD. J. BOBET,
STEMER POUTZ,	E. GALLY,
S. GUMBEL,	A. SCHREIBER,
CHAS. E. SCHMIDT,	JULES ANDRIEU,
JULES TUYES,	E. LABOURDETTE,
GUS PITOT,	J. W. HINCKS.

24 fév

SCIENTIFIC AMERICAN ESTABLISHED 1845

Is the oldest and most popular scientific and mechanical paper published and has the largest circulation of any paper of its class in the world. Fully illustrated. Best class of Wood Engravings. Published weekly. Send for specimen copy. Price $3 a year. Four months' trial, $1. MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, N.Y.

ARCHITECTS & BUILDERS
Edition of Scientific American.

A great success. Each issue contains colored lithographic plates of country and city residences or public buildings. Numerous engravings and full plans and specifications for the use of such as contemplate building. Price $2.50 a year, 25 cts. a copy. MUNN & CO., PUBLISHERS.

PATENTS may be secured by applying to MUNN & Co., who have had over 40 years' experience and have made over 100,000 applications for American and Foreign patents. Send for Handbook. Correspondence strictly confidential.

TRADE MARKS.

In case your mark is not registered in the Patent Office, apply to MUNN & Co., and procure immediate protection. Send for Handbook.

COPYRIGHTS for books, charts, maps, etc., quickly procured. Address
MUNN & CO., Patent Solicitors.
GENERAL OFFICE: 361 BROADWAY, N. Y.

BASILE BARES

FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans.
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double échappement, sommiers en fer, équilibré pour la fixation de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son incomparables.

Accords et réparations de pianos une spécialité. 26 mars—

VIN GALLEGOS,

50 CENTS LE GAL.

HENRY L. VILLERE
Avec E. Soléry, Pharmacien, [illegible]
Propriétaire du célèbre "Fébrifuge Italien" du Dr [illegible]

AMUSEMENTS.

GRAND OPERA HOUSE!

Ce soir et mercredi et samedi en matinée.

Les Magnifiques Minstrels de Cleveland.

Sweatnam, Billy Rice et les Japonais.

Dimanche, 5 Oct.—La troupe de A. M. Palmer dans Jim the Penman.
28 oct—1f

THEATRE ST-CHARLES.
Rue St-Charles.

Mme D. Bidwell ...... Propriétaire et directrice.
A. Roig .... Gérant.

DIMANCHE, 28 SEPTEMBRE,
ET LES MATINÉES USUELLES.
Récente production d'Oscar Sisson intitulée

WILD OATS!

La grande comédie musicale de ce siècle.
12 ... Vocalistes et Comédiens ... 12
Dimanche 5 octobre—A SOAP BUBBLE.
27 sept—

4me Festival Annuel

Le Sioux City Corn Palace,
Du 25 Sept. au 11 Oct. 1890.

Le Illinois Central Railroad vendra des billets les 20, 24 et 29 septembre et les 1er, 3, 6 et 8 octobre, valables pendant trente jours, à moitié prix, de la Nouvelle Orléans à Sioux City, aller et retour,

$32.30.

Les passagers auront le privilège d'aller par la voie de Centralia and Dubuque et de revenir par la voie de Chicago. Pour de plus amples informations s'adresser au bureau de l'agent, au rez-de-chaussée de la bâtisse du Pickwick Club, ou à J. W. Coleman, Agt. Genl. Pass. Agt., Nouvelle-Orléans.

A. H. HANSON,
Genl. Pass. Agt., Chicago.
31 août au 29 sept

Professeur.

UNE Demoiselle des plus recommandables pour la compétence et l'expérience, offre ses services comme professeur. Elle enseignerait volontiers dans un institut ou donnerait des leçons à domicile ou chez elle. S'adresser par lettre aux initiales: A. M. Bureaux de l'ABEILLE.
2sept—PP

Proclamation Annuelle DE QUARANTAINE.

DEPARTEMENT EXECUTIF, ETAT DE LA LOUISIANE.

CONFORMEMENT aux dispositions de la Section 3049 des Statuts Révisés de l'Etat, et sur l'avis du Bureau de Santé de l'Etat, [illegible] en vigueur à partir du 1er mai 1890, savoir:

Tous les navires arrivant aux différentes stations de la Quarantaine de l'Etat ainsi que leurs équipages, passagers et chargements, seront soumis à l'inspection des officiers de la quarantaine aux dites stations.

Tous navires avec leurs chargements, équipages, passagers et bagages, arrivant à la STATION DE QUARANTAINE DU MISSISSIPI, et venant de ports américains intertropicaux ou des Antilles, seront soumis à une complète désinfection maritime, d'après les règlements suivants:

PREMIÈRE CLASSE.—Navires arrivant de ports non infectés.

SECONDE CLASSE.—Navires venant de ports supposés infectés.

TROISIÈME CLASSE.—Navires venant de ports que l'on sait infectés.

QUATRIÈME CLASSE.—Navires qui, de quelque port qu'il viennent, sont infectés; c'est-à-dire navires qui ont à leur bord la fièvre jaune, choléra ou quelque autre maladie infectieuse ou contagieuse, au moment de leur arrivée, ou ont eu de telles maladies à leur bord pendant la traversée.

Les navires de la 1re classe seront soumis à la désinfection maritime nécessaire à la station quarantenaire du Mississipi, sans autre détention du navire ou du personnel autre que celle nécessaire pour placer des navires dans une parfaite condition sanitaire.

Les navires faisant le commerce des fruits tropicaux venant de ports non infectés, et dont la condition sanitaire est satisfaisante, pourront après inspection, franchir la quarantaine, sujets cependant aux mesures sanitaires auxquelles le Bureau de Santé jugera convenable de les soumettre.

Les navires de la seconde et de la troisième classe seront soumis comme ceux de la première classe à la sanitation maritime, avec détention de pas moins de CINQ (5) JOURS PLEINS, à partir de l'heure de leur arrivée à la Quarantaine.

Les navires de la quatrième classe seront envoyés à la station quarantenaire inférieure, pour y être soumis à la désinfection et y être détenus, navires et personnel, le nombre de jours que fixera le Bureau de Santé.

Les navires arrivant de ports infectés de choléra ou de petite vérole, ou qui plus tard peuvent devenir infectés, seront soumis à la sanitation maritime et à la détention que le Bureau de Santé indiquera.

Les navires venant des ports ci-dessus mentionnés, appartenant à la seconde, troisième ou quatrième classe, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus, ne pourront pas passer les Rigolets, les stations de quarantaine de l'Atchafalaya, ou celles du Lac Charles ou toute autre station quarantenaire de l'Etat qui pourra être établie plus tard, avant d'avoir subi une période de détention de QUARANTE (40) JOURS, ainsi qu'une complète désinfection.

En conséquence, moi, FRANCIS T. NICHOLLS, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, j'ai jugé convenable de lancer cette proclamation annuelle de quarantaine à partir du JEUDI, 1er mai A. D. 1890, contre les ports ci-dessus désignés, ainsi qu'il est prévu dans ce qui suit:

Les officiers de la quarantaine, aux différentes stations de l'Etat, seront chargés spécialement de la rigoureuse exécution des règlements ci-dessus, et le Bureau de Santé de la Nouvelle-Orléans sera tenu de procéder énergiquement contre toute violation des dits règlements et des lois quarantenaires de l'Etat.

(SCEAU) En foi de quoi, j'ai apposé ma signature et y fait joindre le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Bâton Rouge, ce 1er jour d'avril de l'an de N. S. mil huit-cent-quatre vingt-dix.

FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Par le Gouverneur:
GEO. SPENCER, sous-secrétaire d'Etat.

Suggestions particulières

—AUX—

Propriétaires, Agents, Capitaines et passagers de navires.

Le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adresse aux agents, propriétaires, capitaines et passagers de navires les suggestions suivantes dans le but de faciliter la mise à exécution des règlements de la Quarantaine, et de réduire autant que possible la période de détention.

1. Les navires devront être dépouillés, autant que possible, pendant la saison de la Quarantaine, de toutes les garnitures de laine, de tous sofas, tapis, rideaux et autres matériaux de même nature. Les matelas en crin ou en mousse devront être remplacés par des lits en fil de fer ou en coton.

2. Les navires faisant le commerce des ports tropicaux devront, autant que possible, avoir pour leurs équipages des hommes acclimatés.

3. Les capitaines, agents et agents consignataires de navires sont instamment requis d'exiger des passagers arrivant de ports quarantenaires qu'ils se départent autant que possible des bagages capables de s'imprégner par l'eau en cas de manifestation d'une maladie pestilentielle à bord pendant la désinfection. Ces passagers sont surtout requis de ne pas avoir dans leurs effets des soieries, dentelles, velours et autres articles d'une texture délicate, car ils auraient à courir tous les risques de l'avarie.

4. Les navires mouillés dans les ports où sévit la fièvre jaune devront s'ancrer, si c'est possible, loin du rivage, et ne pas permettre à leur équipage de débarquer, surtout la nuit.

5. Le chargement doit, autant que faire se pourra être arrimé de manière à rendre l'accès des pompes possible et à permettre aux employés de la quarantaine de pomper l'eau de la cale et de nettoyer celle-ci.

6. On doit porter la plus grande attention à la propreté des navires et des personnes et introduire, autant que possible, l'air dans toutes les parties du navire. On peut se procurer les désinfectants les plus efficaces ainsi que les instructions nécessaires pour s'en servir, en s'adressant au Bureau de Santé ou à un de ses employés.

7. Les navires portant des cargaisons de fruits doivent surtout être tenus en parfait état de propreté, pour éviter toute détention à la Station de la Quarantaine. Les capitaines de navires devront, avant d'arriver, faire pomper [illegible] la cale et nettoyer parfaitement ladite cale, placer [illegible] dans des conditions sanitaires telles que la période de détention à la Quarantaine puisse être réduite autant que possible.

8. Tout navire observant les prescriptions précédentes sera traité avec indulgence à la Station de Quarantaine, et aussitôt rempli les conditions nécessaires [illegible] la période de détention ainsi que les frais de désinfection, etc.
20 avril